

Bresse du Nord

12 « biobornes » pour recueillir les déchets alimentaires des habitants

À compter du mardi 9 avril, le Siced Bresse Nord déploiera sur son territoire des biobornes dans 12 communes de son secteur. Et ce n'est qu'une partie d'un vaste plan pour améliorer le tri des déchets alimentaires, rendu obligatoire par la loi.

Parfois, à la fin du repas, c'est le cas de conscience, en tout cas pour ceux qui compostent chez eux. Certes, la loi dit que tous les déchets alimentaires doivent désormais être triés à la source, c'est-à-dire ne plus être jetés dans la poubelle noire destinée aux ordures ménagères. Problème, le compostage de certains restes de nourriture n'est pas forcément conseillé. C'est notamment le cas des restes de viande et de poisson ou encore les produits laitiers. Jetés dans le composteur, ils risquent d'attirer nuisibles et insectes, et de provoquer de mauvaises odeurs. En désespoir de cause, ces déchets finissent donc, le plus souvent, dans la poubelle noire.

Depuis cet été, les services du Siced Bresse Nord, syndicat intercommunal qui gère la collecte des déchets de 46 communes de la Bresse du Nord, reçoivent de nombreux appels sur ce dilemme. L'instance sait plus généralement qu'elle est encore loin du compte en matière de tri des déchets alimentaires : selon une étude réalisée en 2022, chaque habitant du territoire du Siced jetait en moyenne dans ses ordures ménagères 54 kg de biodéchets par an, alors que le seuil maximal est de 39 kg. Le syndicat a certes fourni, depuis près de dix ans, 3 800 composteurs individuels à ses habitants. Mais il devait aller plus loin.

Une solution pour les restes de viande, poisson, produits laitiers...

Ainsi, à partir du mardi 9 avril, le Siced mettra en service dans ses points d'apport volontaire 12 biobornes (voir la liste par ailleurs) destinées à recueillir les déchets alimentaires de ses quelque 30 000 usagers. Ces bennes de couleur verte, d'une contenance de 2m³ et anti-odeur, peuvent recueillir tous types de biodéchets. Et donc



Julien Gandrey, président du Siced Bresse Nord (à gauche), présente une des biobornes qui seront déployées en compagnie de Lionel Fèvre, maître-composteur, et Anaïs Fossé, responsable biodéchets. Photo Patrick Audouard



1 000 composteurs, en bois (600 litres) ou en plastique recyclé (310 litres) sont disponibles dès maintenant au tarif réduit de 35 €, avec guide de compostage et formation incluse. Photo Patrick Audouard

notamment les restes de viande, de poisson et de produits laitiers. Il sera aussi possible d'y jeter les serviettes en papier et essuie-tout. Bref, une solution pour tous les habitants, qu'ils compostent ou pas.

Ces bennes seront mises en place par la société E3R, basée à Ruffey-lès-Beaune (Côte-d'Or). Elle se chargera également de collecter leur contenu et de transporter les déchets jusqu'au site de méthanisation et de compostage Cometh biométhane, à Allériot. Ainsi, les restes de repas des habitants de la Bresse du nord seront transformés en gaz ou valorisés en compost. « L'objectif est ainsi de collecter 50 tonnes de biodéchets la première année », explique Julien Gandrey, président du Si-

ced Bresse Nord.

Des « bioseaux » vont être distribués gratuitement

Outre ces biobornes, le Siced a décidé d'ajouter un petit plus pour inciter les habitants à s'investir dans le tri de leurs déchets alimentaires. Ainsi, le syndicat a dépensé un peu moins de 10 000 € pour se doter de 5 000 « bioseaux ». Ces contenants d'une capacité de sept litres seront destinés à recueillir les déchets de cuisine et de repas, avant qu'ils soient compostés au domicile ou emmenés aux biobornes. Ces bioseaux sont à retirer gratuitement dans les locaux du Siced, à Serley, dans la limite d'un par foyer. Les habitants auront simplement à financer les sacs en kraft à met-



Henri Chantepie, dirigeant de l'entreprise rhodanienne Solubio, a présenté l'un des bioseaux qu'il a vendus au Siced. Photo Patrick Audouard

tre à l'intérieur de ces contenants (il vaut mieux éviter le plastique, qui n'est pas compostable).

Enfin, pour ceux qui ne peuvent pas compostier chez eux, le Siced Bresse Nord prévoit la mise en place de placettes de compostage, composées de trois composteurs de 1 000 litres, dans les zones les plus stratégiques (les pieds d'immeuble, par exemple). Huit placettes seront déployées chaque année dans les communes candidates. Par ailleurs, 1 000 composteurs, en bois (600 litres) ou en plastique recyclé (310 litres) sont disponibles dès maintenant au tarif réduit de 35 €, avec guide de compostage et formation incluse. Ils doivent être réservés et récupérés au siège du Siced. Un service

Les emplacements des 12 futures biobornes

- ▶ Allériot : Point d'apport volontaire (PAV) de la zone d'activité des Quêches.
- ▶ Baudrières : PAV du cimetière.
- ▶ Bellevestre : PAV du cimetière.
- ▶ Frangy-en-Bresse : PAV de la lagune.
- ▶ Lessard-en-Bresse : PAV du chemin du Vieux chêne.
- ▶ Mervans : PAV derrière la salle des fêtes.
- ▶ Ouroux-sur-Saône : PAV devant la déchetterie.
- ▶ Pierre-de-Bresse : PAV du stade.
- ▶ Saint-Germain-du-Bois : PAV du chemin des Prés.
- ▶ Saint-Germain-du-Plain : PAV en Poutot.
- ▶ Saint-Martin-en-Bresse : PAV du Champ de foire.
- ▶ Simard : PAV près des locaux techniques municipaux.

de livraison de ces composteurs est envisagé dans les prochaines semaines pour les personnes âgées ou celles à mobilité réduite.

● Patrick Audouard